

Souss-Massa-Drâa : comment développer le tourisme rural dans la région ?

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 16-09-2011 21:13:44

Dans le cadre du développement du tourisme rural dans la région Souss-Massa-Drâa, le Conseil régional et le Réseau du développement touristique rural (RDTR) ont organisé dernièrement une rencontre dédiée au tourisme rural au siège de la région à Agadir.

Plusieurs intervenants ont enrichi le débat engagé autour de cette thématique de leur expérience, dont notamment le délégué régional de tourisme, la chargée de tourisme au Conseil régional du Souss-Massa-Drâa, le président du RDTR, la représentante du CRT d'Agadir-Souss Massa Drâa, les président de plusieurs CPT (Centres provinciaux du tourisme), le président de l'association du pays d'accueil touristique (PAT) d'Ida Outanane, les représentants d'associations de développement touristique, des porteurs de projets touristiques dans la région ainsi que des représentants de la presse régionale et nationale.

Cette rencontre était animée par Philippe Voisenet, administrateur délégué de Tourisme Sans Frontières (TSF), ONG internationale, consultant en tourisme et loisirs et enseignant à l'Université Lyon 2 et à l'IAE de Toulouse. Ce fut donc une occasion d'échanges d'idées et de bonnes pratiques de développement du tourisme en milieu rural entre les acteurs locaux, de renforcement et d'encouragement de possibilités de partenariat entre les professionnels, les bailleurs de fonds et les associations actives dans ce domaine.

Il est à souligner que Tourisme Sans Frontières est une ONG qui a pour mission d'inciter et d'aider au développement touristique durable dans les milieux défavorisés. Au Maroc, TSF intervient depuis 2007 sur divers territoires de la région Souss-Massa-Drâa. Elle apporte ainsi son appui aux territoires disposant de réelles potentialités touristiques sans pour autant se prévaloir d'être des destinations touristiques rurales.

Après avoir fait un rappel historique du tourisme rural au Maroc, Philippe Voisenet a mis en exergue la complémentarité existant entre le tourisme balnéaire, le tourisme culturel des villes impériales et le tourisme rural qui constitue un troisième pilier du tourisme national, et qui vient renforcer les deux autres. Ce genre de tourisme doit garantir une démarche durable nécessitant l'implication impérative des professionnels aux côtés des pouvoirs publics.

Néanmoins, le tourisme rural souffre actuellement d'absence de structuration des professionnels, d'où la spécificité du RDTR qui joue le rôle d'interface entre les professionnels du secteur d'une part, et les collectivités territoriales d'autre part. Aussi est-il nécessaire de mettre en place une offre de qualité en hébergement et restauration incluant également un éventail d'activités récréatives et d'animation. C'est donc là la condition sine qua non pour transformer de simples points de passage en de véritables destinations de séjour.

Cette mission que le RDTR s'est fixée, entre autres comme objectif, répond parfaitement aux attentes de ses membres. A cela vient s'ajouter l'appui à la commercialisation du produit. Philippe

Voisenet a souligné que le RDTR devrait être un levier de développement touristique permettant de mettre en valeur les spécificités de chaque projet et de chaque province: avantages concurrentiels, ressources naturelles, culturelles, historiques...

La commercialisation sera donc fondée sur cette diversité dans le cadre d'une stratégie d'e-marketing. Grâce à cette dernière, on pourra promouvoir la région via un site Internet et transformer ainsi une simple demande d'information en réservation de séjour. Signalons qu'une charte graphique a déjà été élaborée, dans ce sens, par le Réseau.

Notons enfin que cette rencontre a abouti à une proposition de partenariat entre le Réseau du développement touristique rural et Tourisme sans frontières, principalement en ce qui concerne l'accompagnement, la formation et le coaching. Les participants à cette rencontre ont tous adhéré à ce projet de partenariat, et insisté sur la nécessité d'une concertation étroite avec tous les intervenants afin de répondre à leurs attentes dans plusieurs domaines : identification de l'offre, appui de relais au niveau local, échanges d'idées et d'expériences . . .

Libération